

EQUIPE de France Olympique et Paralympique Collectif Slalom

Catégorie Biplace Mixtes & Kayak Extrême
Saison 2018

PROPOS LIMINAIRE

La Fédération internationale de canoë (ICF) a engagé une évolution du programme de ses disciplines olympiques et paralympiques. Concernant la discipline du slalom, l'ICF a ouvert en 2017 le slalom extrême et le canoë biplace mixte au programme des championnats du Monde dans la perspective d'une possible inscription de ces deux épreuves aux Jeux olympiques. La stratégie de participation de la France à ces épreuves sur la saison 2018 s'inscrit dans ce mouvement.

SLALOM EXTRÊME

Les règles de sélection 2018 disposent que « la proposition de participation sera faite aux athlètes sélectionnés dans le collectif slalom SENIOR, en respectant le classement du Championnat de France élite, catégorie kayak puis canoë ». Par conséquent, la liste principale des athlètes proposés à l'inscription pour les manches de Coupe du Monde et le Championnat du Monde sont :

KAYAK SLALOM EXTREM				
NEVEU BORIS	KH	1986	ALCK BAGNERES DE BIGORRE	
MADORE MATHURIN	KH	1996	RED STAR CHAMPIGNY	
BAUDU LUCIE	KD	1993	USM SARAN CK	
LAFONT MARIE-ZELIA	KD	1987	ORTHEZ NAUTIQUE CK	

Dans le cas où les athlètes de la liste principale ne souhaitent pas participer au regard du programme effectif de chaque compétition, les athlètes suivants seront proposés à l'inscription dans l'ordre de priorité précité.

CANOË BIPLACE MIXTE

À la suite les courses du Championnat de France Elite, le document de sélection validé par le GSOP disposait que « *pour* assurer une représentation de la France dans cette catégorie, nous retenons le processus et choix suivants :

- 1. Avant le 1er juin 2018, pour une participation aux 3 premières manches de la Coupe du Monde, le Head Coach en consultation avec les entraineurs et athlètes concerné(e)s pourra proposer au DTN un ou plusieurs équipages composés entièrement d'athlètes sélectionné(e)s en individuel dans les épreuves olympiques, pour les catégories Seniors, moins de 23 ans, et moins de 18 ans1;
- 2. Avant le 1er juillet 2018, le Head Coach pourra proposer au DTN un ou plusieurs équipages composés d'athlètes non sélectionné(e)s en individuel, pour les compétitions internationales de fin de saison, afin d'aider le développement vers l'olympisme de cette catégorie et contribuer à augmenter l'expérience internationale de jeunes bateaux;

3. Si besoin, avant le 31 juillet 2018, nous pourrons nous appuyer sur les résultats de la Finale N1 à Bourg St Maurice du 25 au 29 juillet 2018 pour compléter la sélection au Championnat du Monde senior. »

Au regard du point N°1, l'équipage suivant est proposé pour participer aux manches de Coupe du Monde N°1 et/ou N°2 :

CANOE BIPLACE MIXTE					
TILLARD Pierre-Antoine/PRIOUX Lucie	1986/1997	Pau CKCU/ UZERCHE CK			

Le document de sélection validé par le GSOP à la suite des courses du Championnat de France Elite précisait dans sa note de bas de page que « la France a pris l'engagement vis-à-vis de l'ICF de garantir la participation d'au moins un C2 mixte sur chaque coupe du monde 2018 ». Le document précisait également que « dans l'hypothèse où aucune embarcation pourrait être constituée selon les modalités prévues [selon l'alinéa 1], un équipage pourra être constitué, à titre dérogatoire, selon les modalités de l'aliéna 2 » qui pour sa part indiquait que le headcoach pouvait proposer un équipage composé d'athlètes non sélectionné(e)s en individuel. Par conséquent, l'équipage suivant est proposé pour participer aux manches de Coupe du Monde N°1, 2 et 3 :

CANOE BIPLACE MIXTE				
PRIGENT Yves/HENRY Margaux	1993/1997	Cesson Rennes CK/La Roche Derrien CK		

2 critères de performance ont conduit le headcoach à proposer cet équipage :

- Ce bateau est champion du monde en titre dans la catégorie ;
- Ce bateau a gagné le championnat de France Elite.

IMPORTANT, la participation financière de la FFCK ne sera pas complète pour cette catégorie.